

# THEME : CAMERA DE VIDEOPROTECTION SUR RUE DU GENERAL PERSHING

- **Rappel :**
- ***En juin 2011, le schéma directeur de vidéoprotection urbaine a défini les lieux à protéger et les finalités poursuivies :***
- **protection des bâtiments et installations publiques et surveillance de leurs abords ;**
- **régulation du trafic routier, constatation des infractions aux règles de la circulation ;**
- **prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol ;**

**Proposition : l'installation d'une caméra au carrefour Pershing/Lemercier aurait plusieurs objectifs correspondant aux finalités définies par VGP :**

## **Sécurité des biens et des personnes**

**surveiller les accès du parking du centre commercial dont 2 commerces ont subi des attaques ces dernières années.**

**Surveiller l'accès au parc forestier de La Porte Verte victime de plusieurs dégradations ces derniers mois.**

**Surveiller les accès des résidences dont quelques unes ont subi des cambriolages de voitures et boxes, notamment depuis le début de l'année 2018.**

## **Infractions aux règles de circulation**

**surveillance des passages piétons en haut de la rue Lemercier et sur la rue Pershing.**

**surveillance et réaction face au stationnement sur le terre plein central.**

**surveillance de l'interdiction de tourner à gauche en sortant de la rue Lemercier sur la rue Pershing.**

**surveillance du stationnement dans le virage Lemercier en face de la résidence des Petits Princes.**